

TOUT SAVOIR SUR L'ALCOOL

LE SENS DE LA LOI

L'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs, la répression de l'ivresse publique ou encore l'interdiction de l'alcool au volant sont trois mesures phares. À quoi servent-elles vraiment ?

L'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs vise à protéger la santé des plus jeunes. En rendant l'accès à l'alcool moins facile, la loi tend à restreindre les occasions de boire pour les mineurs et ainsi de limiter l'impact de l'alcool sur les jeunes.

La répression de l'ivresse publique consiste à emmener une personne ivre qui se trouve sur la voie publique à l'hôpital ou dans une cellule de dégrisement, le temps qu'elle recouvre ses esprits. L'ivresse excessive pouvant entraîner un coma éthylique, cette mesure est également une mesure de protection de la personne.

Enfin, la consommation d'alcool est une des premières causes d'accident de la route. Cela touche particulièrement les jeunes, naturellement enclins à prendre des risques. Réglementer la consommation d'alcool au volant est une mesure visant à protéger les conducteurs mais aussi les tiers qui pourraient être victimes d'accident. Les sanctions prévues sont sévères : amendes, prison et retrait du permis de conduire.

